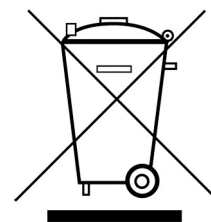


En raison de la distribution d'équipements électriques et électroniques, nous sommes tenus de vous informer de ce qui suit :

Tous les appareils électriques/électroniques qui peuvent être utilisés par les ménages privés sont marqués du symbole de la poubelle sur roues barrée d'une croix, illustré ci-dessous.



Le symbole «poubelle barrée» signifie que les appareils électriques et électroniques ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères. Au lieu de cela, les appareils électriques usagés doivent faire l'objet d'une collecte séparée des déchets municipaux non triés. Vous devez séparer de manière non destructive les piles et accumulateurs usagés qui ne sont pas enfermés dans l'appareil usagé, ainsi que les lampes qui peuvent être retirées de l'appareil usagé sans être détruites, avant de les remettre à un point de collecte. Vous devez veiller à la suppression des données à caractère personnel sous votre propre responsabilité.

Conformément au § 17 alinéas 1 et 2 de la loi allemande sur les équipements électriques et électroniques (ElektroG), nous sommes tenus de reprendre les appareils électriques/électroniques usagés selon les modalités suivantes et mettons en œuvre cette obligation comme suit :

1. Lors de la remise d'un nouvel appareil électrique ou électronique à un utilisateur final, nous reprenons gratuitement, sur le lieu de remise ou à proximité immédiate de celui-ci, un appareil usagé de l'utilisateur final du même type d'appareil et fonctionnant pour l'essentiel de la même manière. Le lieu de remise est également le domicile privé, dans la mesure où la remise y est effectuée par livraison. La collecte gratuite est limitée aux équipements électriques et électroniques de la catégorie 1 (caloporteurs), de la catégorie 2 (écrans, moniteurs et appareils affichant des images d'une surface supérieure à 100 cm²) et de la catégorie 4 (appareils dont au moins une des dimensions extérieures est supérieure à 50 centimètres). Pour les équipements électriques et électroniques des catégories 3 (lampes), 5 (petits appareils) et 6 (petits appareils informatiques et de télécommunication), nous garantissons le retour par des points de collecte appropriés situés à une distance raisonnable. Pour connaître le point de collecte le plus proche de chez vous, consultez [par ex. <https://take-e-back.de>]. Vous pouvez consulter ici un aperçu des appareils concernés par les différentes catégories : <https://www.stiftung-ear.de/en/topics/elektrog/producers-ar/allocating-equipment>
2. À votre demande, nous reprenons également gratuitement les appareils usagés dont aucune dimension extérieure ne dépasse 25 centimètres, par le biais de points de collecte appropriés situés à une distance raisonnable ; la reprise n'est pas liée à l'achat d'un appareil électrique ou électronique et est limitée à trois appareils usagés par type d'appareil. Pour connaître le point de collecte le plus proche de chez vous, veuillez consulter [par exemple <https://take-e-back.de>].

En cas de retour, veuillez veiller à ce que l'emballage d'expédition de l'appareil usagé soit conforme, afin d'éviter autant que possible qu'il ne se casse et d'exclure tout compactage mécanique ou rupture. L'acceptation des appareils usagés peut être refusée si, en raison d'une contamination, il existe un risque pour la santé et l'environnement.

Sécurité des personnes

Il vous appartient de veiller à la suppression des données à caractère personnel.

Par ailleurs, les ménages privés peuvent également remettre gratuitement leurs appareils électriques usagés à l'un des points de collecte communaux. Vous trouverez ici une liste en ligne des points de collecte et de reprise près de chez vous : <https://www.ear-system.de/ear-verzeichnis/sammel-und-ruecknahmestellen>

Vous trouverez également de plus amples informations sur le site : <https://e-schrott-entsorgen.org>

Piles/accumulateurs

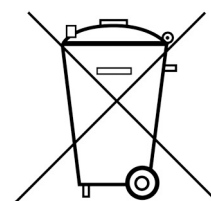
Chaque consommateur est légalement tenu de rapporter les piles/accumulateurs usagés.

La poubelle barrée signifie : les piles et les accumulateurs ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères. Sur les piles contenant des substances nocives, vous trouverez en outre les indications suivantes sous la poubelle barrée :

Cd = la pile contient plus de 0,002 pour cent de cadmium.

Hg = la pile contient plus de 0,0005 pour cent de mercure.

Les piles et accumulateurs usagés qui ne sont pas enfermés dans l'appareil usagé doivent être séparés de celui-ci avant d'être déposés au point de collecte. Après utilisation, ils peuvent être rapportés gratuitement à un point de collecte public ou là où les piles et accumulateurs sont vendus. Vous pouvez également nous renvoyer gratuitement vos piles et accumulateurs que nous avons ou avons eu dans notre assortiment en tant que piles/accumulateurs neufs, en quantités usuelles pour un ménage :



TimeTEX HERMEDIA Verlag GmbH

Batterieentsorgung

Ländenstraße 10

93339 Riedenburg

Allemagne / Germany

Notre numéro d'enregistrement DEEE : DE 79696058

Numéros d'identifiants uniques ADEME :

FR297923_01CDRO pour la filière emballages chez CITEO

En attente pour les filières DEA, PEA, Papier, WEEE, AJJ.